

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 MARS 2026

Le conseil municipal dûment convoqué le mercredi 4 Mars 2026 s'est réuni en mairie le jeudi 12 mars, à 18 H sous la présidence du maire.

Présents : Alexis Manac'h, Gilbert Berrou, Dominique Coadour, Marie-Noëlle Jaffré, Marie-Thérèse Laurent, Youenn Boudier, Chantal Cloître, Patrice Guillet, Valérie Jouan.

Excusé : Sylvain Charbonnier, procuration à Alexis Manac'h.

Secrétaire de séance : Valérie Jouan

Approbation de l'ordre du jour proposé et signature du compte rendu de la séance du 11 février 2026.

Renouvellement d'adhésion

Finistère Ingénierie Assistance : 0,65 € par habitant DGF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement de l'adhésion et autorise le Maire à le signer.

Point sur les travaux et projet en cours

Réfection d'une portion de voirie communale au village de Kervéguenet

Cette question, déjà abordée lors de la séance du 11/02/2026, a fait l'objet par le service technique de MAC d'un diagnostic et d'un chiffrage estimatif des travaux à réaliser. Deux solutions sont proposées : un bitumage pour un montant de 3420 € TTC et/ou un enrobé pour 12858 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

- **D'une nécessaire réfection de cette portion de chaussée dégradée.**
- **De lancer, via la maîtrise d'oeuvre du service technique de MAC, une consultation de trois entreprises.**
- **De retenir, a posteriori, l'offre qui lui paraîtra la plus appropriée, notamment en terme de coût et de durabilité.**

Mise en tourisme du Dolmen de Ti ar Boudiged

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer le devis, réactualisé, proposé par le cabinet d'études "l'Atelier de l'Hermine" pour un montant de 4500 € HT.

Renouvellement des panneaux de signalisation routière sur la VC 2

Mr le Maire informe le conseil de la livraison imminente des panneaux et de leur mise en place prochaine.

Réception du tracteur

Mr le Maire informe le conseil de la livraison du tracteur et de l'installation de l'épareuse sur celui-ci.

Mr le Maire a remercié, après avoir fait un rapide résumé de la mandature, toute son équipe municipale qui a œuvré auprès de lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H.